

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Nbre de conseillers : 10
Nbre de présents : 7
Nbre de représenté(s) : 1
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 2

Date de convocation : 14/09/2018
Date d'affichage : 24/09/2018

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU Conseil Municipal du 18 septembre 2018

Le dix-huit septembre deux mille dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. CARON Yves
Mme CHAVERON Colette - M. GAUDRILLER Patrick - M. SALOME
Marc - M. WALLET Jacky

Etaient représentés : M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

Etaient excusé(s)/absent(s) : M. BOILEAU Florent - Mme CADET Vinciane

M. Jacky WALLET est nommé secrétaire de séance.

Objet : Participation des associations aux frais d'énergie

Jacky WALLET, 1^{er} adjoint rappelle que la commune finance les charges de fonctionnement de la salle des fêtes. Il invite le Conseil Municipal à approuver le montant de la participation de l'année 2018 pour les associations utilisatrices, au vu des dépenses réalisées en 2017.

Les dépenses prises en compte sont des dépenses de fonctionnement (chauffage, électricité, eau) réalisées au compte administratif. Le coût moyen en résultant s'élève à 583 € au vu de l'ensemble des dépenses éligibles pour trois associations de la commune. Le coût a été déterminé en fonction du temps d'occupation de la salle des fêtes, ainsi qu'à son mode d'utilisation et par conséquent les charges se répartissent comme suit :

- Club Gardons la forme : 175 €
- Tennis de Table : 175 €
- Les Aînés : 233 €

Il est proposé de revoir pour l'année 2019 les modalités de répartition de frais en fonction de l'utilisation de la salle des fêtes et ainsi permettre une équité parmi ces trois associations.

Le Conseil Municipal est invité à approuver le montant de la participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à la majorité :

- Approuve la proposition de Monsieur Jacky WALLET. (Voix POUR : 8 ; Voix CONTRE : 0 ; Abstention : 1)

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Frédéric BINET